

COMMUNE D'HAUTOT-SUR-SEINE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 16 OCTOBRE 2024

Présents : Jean-Louis ROUSSEL, Alain LANGLOIS, Marc DEGRAVE, Catherine CARON-LANGLOIS, Corinne FOURNIER, Roger JEAN, Christiane SOUDE, Roger TOUZE.

Arrivée de M. Christophe CERQUEIRA à 18h15.

Absente : Rosine CAQUELARD

Secrétaire de séance : Monsieur Alain LANGLOIS

La séance est ouverte à 18h00.

1) Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 26 juin 2024

Adopté à l'unanimité des présents

2) Délibération autorisant le Maire à faire la demande de subvention pour le projet de changement des menuiseries et de la remise aux normes de l'électricité de la mairie

Ces travaux étudiés par la commission municipale sont estimés à environ 25 000 euros et des aides sont demandées à l'état, le département et la Métropole Rouen Normandie.

Adopté à l'unanimité des présents.

3) Délibération autorisant le Maire à faire la demande de subvention pour le projet de remises aux normes d'évacuation sanitaire de la salle Maurice Brunel.

Après étude un budget total d'environ 7 000 euros est envisagé et des aides sont demandées à l'état, le département et la Métropole Rouen Normandie.

Adopté à l'unanimité des présents.

4) Délibération autorisant le Maire à faire la demande de subvention pour le projet remise aux dernières normes de l'électricité du château.

Après passage des services de contrôle agréés et du SDIS, il est nécessaire d'engager les dépenses à hauteur de 3 000 euros. Des aides seront demandées à Métropole Rouen Normandie dans le cadre du FAA.

Adopté à l'unanimité des présents.

5) Délibération des Tarifs 2025 de location des salles de la commune

En annexe de la délibération, une révision des tarifs est présentée par Mr le Maire. Des discussions s'ensuivent et vu les diverses augmentations subies telle que l'électricité, le chauffage, les coûts d'entretien et de nettoyage. Il est envisagé une hausse des prix de chaque poste de location. Le tarif hautotais du château augmentant fortement entraînent une divergence de points de vue sur ce tarif.

Adopté avec 6 voix pour et 3 voix contre des présents.

6) Tarif de cantine et garderie scolaire

Une légère hausse des tarifs de repas scolaires par notre fournisseur « La Normande », sera répercutée aux utilisateurs à partir du 1^{er} novembre 2024.

Dans le même chapitre, pour la garderie périscolaire, les prix adoptés pour les horaires de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h passent de 0.63 euros à 0.70 euros le quart d'heure. Pour l'horaire, plus contraignant pour le personnel, de 18h00 à 18h30, le tarif à 1.00 euro le quart d'heure est adopté. Un conseiller souligne la complexité du retour des parents qui utilisent les bacs.

Adopté à l'unanimité des présents.

7) Subvention versée au service jeunesse de la métropole

Une délibération est nécessaire pour la subvention versée au service jeunesse de la métropole, ceci passant par la Mission Locale d'Insertion des Jeunes. Ce service propose des aides et des conseils aux jeunes dans des situations compliquées et sur rendez-vous dans leurs bureaux. Le FAJ (Fond d'Aide aux Jeunes) est dédié à l'insertion sociale et professionnelle. Des flyers sont à disposition à l'accueil de la mairie avec les contacts adaptés.

Adopté à l'unanimité des présents.

8) Participation financière de la commune à la médiathèque de Canteleu

Ce service très apprécié de plusieurs ménages hautotais était déjà en place mais, à la suite de modifications internes à la ville de Canteleu, il est demandé un léger effort financier de notre part.

Adopté à l'unanimité des présents.

9) Actualisation du coût de l'étude sur les rénovations envisagées du château

Un premier diagnostic par une architecte agréée a eu lieu en 2021. Les travaux n'ont pas été réalisés. Les coûts ayant beaucoup évolué il est nécessaire d'effectuer une actualisation du diagnostic. Monsieur le maire demande l'autorisation au conseil municipal pour signer le devis d'actualisation.

Adopté à l'unanimité des présents.

10) Mise en place de la prévoyance

A partir de 2025, il devient obligatoire pour les collectivités de proposer une prévoyance à chaque agent. Les agents qui souhaitent y souscrire pourront en faire la demande. Une participation financière de la commune à hauteur de 7.00 euros par mois et par agent sera appliquée. Cette participation correspond à la première tranche. Pour toute tranche supérieure, la différence sera à la charge de l'agent. Les agents n'ont aucune obligation d'y souscrire.

Adopté à l'unanimité des présents.

11) Questions diverses.

Parc National des boucles de la seine

Monsieur Le Maire signale un versement de 3000,00 euros par le Parc National des Boucles de la Seine. Cette prime est au bénéfice des aménités rurales (biodiversité, environnement, actions scolaires).

Passage au CFU (Compte Financier Unique)

L'adjoint aux finances explique un changement de comptabilité au début 2025 avec le passage au Compte Financier Unique qui est prévu pour simplifier le système budgétaire actuel (budget primitif, compte de gestion et compte administratif).

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

Le SIVU regroupe 4 communes dont Hautot sur Seine. Vu l'évolution des populations, le nombre des petits Hautotais est en nette augmentation. La participation financière de chaque commune étant liée au nombre de bénéficiaires, la commune, dès l'année prochaine, sera impactée par une augmentation significative. De plus il semblerait qu'une des 4 communes quitterait le SIVU. Il faudra prévoir au budget la dépense en fonction des éléments connus.

Groupement d'achat d'énergie

Nous faisons partie actuellement d'un marché lancé par la Métropole Rouen Normandie jusqu'à la fin 2025. Des études sont en cours pour pérenniser ce système qui regroupe 37 communes. Pour Hautot sur Seine, il s'agit d'avoir un tarif préférentiel sur l'électricité de nos bâtiments. Par l'intermédiaire de l'ADEME, il va être étudié le passage de nos derniers éclairages en LED afin d'économiser l'énergie. Roger TOUZE, conseiller municipal, s'est engagé à suivre le dossier.

Baromètre Métropolitain des modes de vie

Un questionnaire lancé par la Métropole Rouen Normandie est en ligne jusqu'au 11 novembre 2024. Il va collecter et étudier les pratiques et perceptions des habitants vis-à-vis de la transition écologique. Cela permettra d'adapter les dispositifs sur ce sujet. Les renseignements sont mis sur le site internet de la commune.

Activité des sites industriels

La mairie suit activement l'activité des sites industriels du port de Rouen.

Concernant REVIVAL, qui gère le recyclage de la ferraille, une étude de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) a conclu à un impact acceptable pour l'environnement.

Pour SAIPOL, Triturage de colza, la DREAL a demandé des améliorations sur tous les sujets de nuisance : bruit, odeurs, sécurité, afin d'être aux dernières normes. Un arrêt technique aura lieu en novembre et une nouvelle cheminée va améliorer ces demandes.

Association Voix Sur Seine

À la suite de la mise en sommeil de l'association Voix sur Seine, une somme d'argent est reversée au Comité des Fêtes D'Hautot sur Seine. Cette somme va servir à organiser un concert dans le château d'Hautot sur Seine le 8 novembre 2024 à 20h30.

Repas annuel des Aînés

Le repas annuel des aînés aura lieu le dimanche 20 octobre 2024 au château. Le service sera assuré par deux jeunes Hautotais.

Réunion d'artistes

Catherine CARON LANGLOIS Adjointe au Maire culture signale qu'une réunion d'artistes aura lieu à la salle Maurice Brunel le 24 novembre 2024 toute la journée.

Urbanisme

Une réunion importante sur l'avenir des constructions de la commune et l'occupation des sols dans le cadre du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) et le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) aura lieu le mardi 22 octobre 2024 à 14h00 à la mairie d'Hautot sur Seine avec les responsables de la Métropole Rouen Normandie. Un COPIL (COmité de PILotage) sur ce sujet suivra à la préfecture. Ces informations concernant ces sujets et la vie communale sont à suivre sur le site internet de la commune, qui est mis régulièrement à jour par Roger JEAN, conseiller municipal.

Bacs de seine

Devant de nombreuses difficultés pour les usagers, Monsieur le Maire va écrire un courrier officiel afin d'exiger un meilleur service.

Achat des ordinateurs portables

Quatre ordinateurs d'occasion ont été achetés par la commune d'Hautot sur Seine, 3 sont remis à l'école et 1 à la secrétaire Générale de Mairie, afin d'assurer du télétravail. Nous remercions monsieur François HAUGUEL qui s'est occupé de la transaction en ramenant les 4 ordinateurs en mairie.

Coupe de bois

Une coupe de bois est envisagée sur nos terrains communaux et l'arbre mort de l'aire du Buisson en fait parti. Les intéressés seront avisés de l'action.

Obligation d'égavage et d'entretien des bas-côtés

Un courrier de rappel sur l'obligation d'égavage et d'entretien des bas-côtés va être envoyé aux principaux intéressés afin d'accélérer le processus.

Nids de guêpes

Les messages d'alerte signalant un nid de guêpes dans le sol nous proviennent en mairie régulièrement. Monsieur Alain LANGLOIS, Adjoint signale qu'il est souvent facile d'éliminer ce danger léger sans prendre de risque et qu'on peut aider les bénévoles communaux qui le font.

La séance est levée à 20h15.

Le secrétaire de séance,
Alain LANGLOIS



Le Maire,
Jean-Louis Roussel

